

Tournefeuille, le 3 mars 2014

Madame la Présidente de TAE

Madame la Présidente et Monsieur le Président des Jardiniers de Tournefeuille

Nous avons bien reçu votre questionnaire, questionnaire qui illustre l'intérêt et le souci que vous portez concernant la qualité de vie sur la commune de Tournefeuille.

En préalable, avant d'aborder le cadre et la méthode que nous vous proposons pour progresser ensemble sur les sujets que vous soulevez, nous tenons à préciser le statut de notre réponse.

Les questions soulevées par vos associations respectives portent en effet davantage sur la mise en œuvre technique que sur le projet porté par la liste Tournefeuille vivante, solidaire, engagée et sur les objectifs poursuivis.

Nous nous prêtons toutefois volontiers à cet exercice, dans les limites suivantes : certaines orientations, tout comme la faisabilité technique et financière de certaines actions doivent être au préalable débattues par la prochaine équipe, en lien avec les services.

Nous vous invitons par ailleurs à prendre connaissance de notre programme, qui répond à quelques-unes de vos attentes, lesquelles ne seront pas rappelées ici (soutien au maraîchage par exemple, urbanisation, ...).

Je vous prie de croire, Mesdames, Monsieur, à l'expression de mes respectueuses salutations.

Claude Raynal

Méthode de travail avec les forces vives de la ville

Durant la dernière mandature, l'équipe sortante a mis en place un Agenda 21, programme d'action transversal pour le développement durable. Cet Agenda 21 nous a permis d'engager des actions nouvelles de grande qualité.

Nous souhaitons poursuivre cet Agenda 21, espace d'expression et de concertation précieux, en faire un outil de démarche de progrès continu.

Nous nous proposons de le re-dynamiser, de le rendre plus transversal, plus "vivant" et partagé avec toutes les parties prenantes :

- en nous appuyant davantage sur toutes les instances de dialogue de notre commune : maisons de quartier, conseils de parents, commissions diverses, et bien sûr, avec les associations...
- d'autre part, en y impliquant de manière plus étroite, toutes les équipes municipales, élus et services municipaux.

La désignation d'élus référents de quartier répond également à cette volonté de créer des liens de proximité plus solides avec les habitants et de mieux articuler toutes nos interventions.

Préservation de la biodiversité

Compléter l'étude de l'état de la biodiversité, des écosystèmes, des fonctions écologiques assurés par les milieux naturels est bien évidemment une de nos priorités. De nombreux inventaires ont déjà été réalisés sur notre commune. Ils méritent d'être rassemblés et portés à la connaissance des habitants selon des modalités qui restent à définir.

Ce travail de « porter à connaissance » sera réalisé en coordination avec l'équipe « biodiversité » de Toulouse Métropole, dans le cadre de la création de la trame verte et bleue métropolitaine, et en lien avec le schéma régional de cohérence écologique, élaboré par l'État et la Région.

Ajoutons que le plan climat du grand Toulouse (Action phare N° 15) a mis en avant la nécessité d'élaborer un plan coordonné pour préserver la biodiversité à l'échelle de la communauté urbaine. <http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr>

Nous prendrons donc part à ce travail. Sans en attendre l'aboutissement, nous savons qu'il est de notre responsabilité de maintenir l'intégrité des corridors écologiques existants, leur continuité, de créer un maillage avec l'ensemble des espaces à caractère naturel : **val du Touch, bois des coteaux, la Ramée, ...**

Dans cette optique, nous avons décidé, à l'issue d'une rencontre avec les riverains, de consulter des naturalistes pour le ré-aménagement des bords du Touch, suite aux abattages des platanes. Nous nous sommes également engagés à associer les riverains à la définition de ce projet.

Nous nous proposons d'engager une réflexion en interne pour promouvoir une gestion plus « écologique » des espaces verts de la ville, mais aussi des jardins privés.

L'étude menée par la géographe Virginie Antunès http://w3.gep.univ-tlse2.fr/telechargement/promos/20092010/Antunes_Virginie_M2R.pdf dans le cadre de son master - Tournefeuille ayant été son terrain d'étude – montre comment les choix d'embellissement et de verdissement des espaces et jardins privés sont majoritairement guidés par les pépiniéristes et les jardineries, sans réelle prise en compte des impératifs de préservation de la « biodiversité », de lutte contre l'uniformisation végétale, contre la multiplication des espèces invasives, sans oublier l'anticipation du fait que nos besoins de fraîcheur (et ceux du vivant) vont croître du fait du changement climatique.

Nous hiérarchiserons, en concertation, nos possibilités d'investigation, et d'accompagnement sur ces sujets :

- Végétalisation des toitures, et des façades (et modifications éventuelles de notre PLU)
- « Naturalisation » des espaces délaissés à l'image de l'opération vergers-citoyens menée au Marquisat,
- Végétalisation des parkings, pré-verdissement des zones à urbaniser,
- Intégration de préconisations dans les cahiers des charges des opérations d'urbanisation, ...
- Soutien de la sensibilisation à la diversification des essences dans les jardins privés et aux pratiques écologiques.

Pesticides et santé

Nous poursuivrons, notre programme de gestion différenciée dans l'objectif d'atteindre le « zéro-phyto » dans nos espaces publics d'ici à 2020. Il s'agit de satisfaire l'objectif qui vient de nous être fixé par le Parlement, en recherchant les meilleures solutions possibles de désherbage et d'entretien des voies et cheminements qui relèvent de notre compétence.

Une implication et une adhésion active des habitants à nos côtés, et donc des relais associatifs, de quartiers, seront décisives pour atteindre cet objectif.

Audit des technologies alternatives existantes, recours à des produits de substitution non nocifs, meilleure prise en compte du risque de ruissellement des produits sur les espaces imperméabilisés, opérations tests de désherbage manuel dans des quartiers volontaires, rencontres des communes engagées de longue date dans cette démarche, formations font partie des moyens que nous étudierons. En tout état de cause, nous agirons de manière progressive et méthodique sans préjugé ni à priori.

Nous espérons que ce travail, conforté par des actions pédagogiques, préparera les citoyens à une interdiction de recours aux produits phytosanitaires qui les concernera à compter du 1 janvier 2022.

Déchets

La collecte et le traitement des déchets est une compétence totalement transférée à la Communauté Urbaine Toulouse Métropole, en remplacement du SIVOM.

Réduction de la fréquence des collectes, mise en place d'une redevance incitative, création d'aires de compostage, collecte des fermentescibles sont des options qui, pour ce qui concerne la part des ménages et des entreprises, sont étudiées et mises en œuvre à l'échelle de la métropole.

Réglementairement, notre commune doit toutefois se mobiliser pour faciliter la collecte des fermentescibles générés par ses établissements de restauration et par le marché.

Des collectes sont déjà mises en place dans 12 collèges du département, et dans certaines grandes surfaces : nous regarderons comment nous pouvons nous insérer dans ce réseau de collecte, une grande partie des déchets fermentescibles de nos écoles étant toutefois composté sur les jardins familiaux depuis de nombreuses années.

Pour ce qui concerne la réduction des emballages à la source, et donc des déchets à traiter, nous comptons sur la responsabilisation des citoyens, et nous ne pouvons qu'espérer une généralisation de l'économie circulaire, des progrès de l'éco-conception, une législation ambitieuse sur l'interdiction de l'obsolescence programmée...

Alimentation

De nombreuses démarches ont été entreprises par la communauté éducative, avec le soutien de la « commission menu », pour réduire le gaspillage alimentaire (travail sur les portions et les emballages) et introduire des aliments de proximité et en partie issus de l'agriculture biologique. Ces initiatives marquent une dynamique interne très positive.

Afin de mieux apprécier nos marges de progrès dans le contexte qui est le nôtre, - Midi-Pyrénées souffre d'un déficit d'unités de transformation agroalimentaires et de plateformes de commercialisation de proximité - nous réaliserons un diagnostic "alimentaire" (du champ aux assiettes) de notre offre. Ce diagnostic sera quantitatif, qualitatif, économique, et devrait identifier les circuits d'approvisionnements existants et en devenir, ainsi que les parcelles susceptibles d'évoluer vers le maraîchage.

Nous pourrions faire un inventaire avec les organisations agricoles, et en lien avec les actions menées par la métropole sur l'agriculture péri-urbaine, des producteurs désireux de signer des contrats d'approvisionnement – individuels et collectifs - avec notre commune.

Ce diagnostic pourrait nous permettre de définir une stratégie adaptée.

Les retours d'expériences de certaines collectivités confirment qu'il n'y a pas de solution clés en main et reproductibles en l'état, en particulier pour les communes périurbaines de taille moyenne. Certaines collectivités adoptent une stratégie « du rien au tout bio et local », d'autres comme Tournefeuille ont fait le choix de la progressivité, seul choix réaliste à nos yeux.

Pour ce qui concerne la lutte contre le gaspillage alimentaire, nous nous appuyerons sur le dispositif d'assistance aux communes coordonné par Toulouse Métropole, qui prévoit un audit et des recommandations.

L'éducation de tous, parents, enfants, est, nous en sommes persuadés, un garant du succès de ces initiatives.

Transition énergétique

Tournefeuille fait partie des rares communes de la métropole qui se sont dotées de compétences d'intervention pour économiser les consommations d'eau et d'énergie.

Notre programme prévoit la poursuite du programme de sobriété et d'efficacité énergétique mené jusqu'ici. Sur notre Patrimoine :

- Poursuite des travaux d'économie d'énergie (isolation, ...) dans le cadre des travaux de réhabilitation,
- Respect des normes BEPOS sur les nouvelles constructions publiques (bâtiment à énergie positive pour anticiper la réglementation fixée à l'horizon 2020.
- En réhabilitation : réponse à l'appel à projet Région Midi-Pyrénées, sous réserve d'éligibilité.

Éclairage public : En deux décennies, le nombre de points lumineux a augmenté en France de plus de 60 % alors que la population n'a augmenté que de 11 % sur la même période.

Les actions menées jusqu'ici pour réduire les consommations d'électricité (réduction des puissances, mise en place d'horloge astronomiques) seront amplifiées par le biais de la signature d'un contrat d'objectif et de résultats avec le SDEHG.

La question du nombre /densité de candélabres mérite également d'être analysée.

Nous étudierons la faisabilité d'une expérimentation d'extinction nocturne sur un lotissement volontaire, à l'image des expérimentations menées dans plus de 3000 communes en France dont Villeneuve Tolosane, opérations qui permettent de réduire jusqu'à 30 % les consommations d'électricité de l'éclairage public.

Véhicules :

- Poursuite du suivi des consommations et maintien des critères de sobriété dans les choix de renouvellement.

Nous étudierons l'ensemble des outils et dispositifs mobilisables. Citons à titre d'exemple :

- Formation à l'éco-conduite des agents
- Mise à disposition vélo électrique de fonction pour les trajets intramuros des agents, sous réserve d'acceptabilité par les agents. Précisons qu'un plan de déplacement de notre administration a été lancé, et qu'une convention signée avec TISSEO permet de faire un premier travail de mobilisation et de sensibilisation de nos agents.

Production d'énergie renouvelable :

Le projet de réseau de chaleur couplé à du solaire haute température de Ferro-Lèbres sera actualisé pour en vérifier la faisabilité technico-économique, et plus largement, l'intégration des solutions « renouvelables » dans nos projets sera étudiée avec attention.

Poursuivre la mobilisation de tous :

Permanences info-énergie, ateliers, défi des familles à énergie positive, ateliers d'information dans les quartiers : nous maintiendrons nos initiatives en matière de mobilisation des habitants.

Nous étudierons enfin, les modalités selon lesquelles nous pourrions faire des Tournefeuillais des porteurs de projets pour la ville via la mobilisation d'une partie de l'épargne des ménages, au sein de la société d'investissement énergie partagée.

Notre politique en matière d'urbanisme est largement exposée dans notre programme. Elle est cadrée par le PLU intercommunal, et nos objectifs en matière de production de logement accessible au plus grand nombre. Nous pourrions nous interroger sur les leviers suivants pour en conforter la haute qualité environnementale et sociale :

- Révision du PLU pour favoriser la création de réseau de chaleur sur les zones denses,
- Élargissement de la démarche de construction BEPOS à un îlot, un quartier
- Désenclavement des lotissements : chemins piétons, cyclables
- Fiscalité incitative (prévue dans la loi ALUR)
- Végétalisation des bâtiments et matériaux de construction (bois, ...)

Afin de soutenir la production d'électricité renouvelable, nous examinerons la possibilité d'un contrat de fourniture auprès d'Enercoop, coopérative de fourniture d'électricité renouvelable.

Transport

Nous nous sommes engagés à conduire une politique d'urbanisme cohérente avec le développement des transports collectifs et de l'intermodalité. Tournefeuille accroîtra son offre de logements pour répondre aux nouveaux besoins et stopper l'étalement urbain, dans le respect des règles fixées par le SCoT.

Ce développement s'opérera principalement en centre-ville et le long des axes de transport en commun.

Une réflexion sera engagée pour améliorer l'accessibilité des Hauts de Tournefeuille aux transports en commun.

Le bus à haut niveau de service est au cœur du projet 2014 de la liste Tournefeuille vivante, solidaire, engagée, équipement qui bénéficiera aux lignes 21, 63 et 65. Rappelons que les lignes 21 et 63 ont été créées récemment tandis que la desserte du quartier de la Ramée est prévue en septembre prochain (ligne N° 48).

La création de voies et couloirs réservés vont améliorer significativement la vitesse de circulation des bus aux heures de pointe sur certaines portions d'axes particulièrement problématiques. L'aménagement de l'axe Marquisat-Ramelet Mundi en 2016 tandis que la voie totalement dédiée au bus sur la voie dite du Canal Saint Martory vient d'être mise en service, avec succès.

Tournefeuille est reconnue pour l'importance de son réseau cyclable. Le vélo reste un élément fort du projet. De nouvelles pistes seront développées le long des nouveaux axes de transport en commun. Ainsi les principales difficultés résiduelles seront résorbées comme les liaisons avec Toulouse par Ramelet Moundi et par Vincent Auriol/Avenue de Lardenne ou avec Colomiers par Montjoie/Ramassiers.

L'aménagement de la rue Gaston Doumergue pour un meilleur partage de l'espace en centre-ville au bénéfice des modes doux fera l'objet d'une concertation.

Les cheminements piétons-cycles entre les quartiers seront renforcés par exemple à l'occasion du projet Petite République. La rénovation de quartiers anciens comme celui du Château est l'occasion de faire des trottoirs confortables pour la circulation des piétons.

Éducation, dialogue

Tournefeuille est une ville reconnue nationalement pour l'importance de son engagement sur la question de l'éducation des plus jeunes. La prochaine équipe maintiendra ses efforts dans ce sens dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire.